

## Fiche RIR type Construit, free start et RAID


Nom de l'épreuve : **La Sans Quille 2026** Grade 5C  
 Dates complètes : Samedi 27 N Juin 2026  
 Lieu : ASPTT Marseille, maison de la mer, Port de La Pointe Rouge rade Sud  
 Autorité organisatrice : ASPTT Marseille section Voile


### 1. REGLES APPLICABLES :


- a) Les **RIR**, l'avis de course, la fiche course.
- b) **Briefing coureurs** 11H30 pour les dériveurs, catamarans et foileurs  
11H30 pour les PAV
- c) Le port de la brassière est obligatoire
- d) **Pavillons de classe :**


#### Pour les dériveurs, catamarans et Foileurs

Pour les dériveurs des pavillons de couleur identifient les groupes de rapidité

 Dériveurs dits « Light Kids, light » (Optimist, Laser Pico, Fusion, Laser 4.7, Laser Radial, 420 école) :  
**pavillon JAUNE**

 Dériveurs dits « Medium » : (classification Laser Standard, 420 double, Laser Vago, Quest) :  
**Pavillon BLANC**

 Dériveurs dits « Fast, Super Fast » (classification Catamaran, 470, Windfoil et Wingfoil)  
**Pavillon ROUGE**

 PAV Funboard, Windsurf.: **Parcours indépendants**

- e) Le comité de course se réserve le droit selon le nombre de concurrents par série de faire partir en même temps les groupes définis ci-dessus.
- f) **Matériel et équipement de sécurité : OBLIGATOIRE**

#### Pour les Bateaux :

Chaque bateau devra posséder à son bord un bout de 5 m de long amarré à l'avant du bateau et facilement utilisable pour le remorquage ou similaire, une dérive reliée à la coque. Et une écope pour les bateaux n'étant pas « auto-videur ».

**Chaque participant devra porter son gilet de sauvetage.**

#### Pour les PAV :

- Chaque planchiste devra porter une Combinaison soit gilet de sauvetage obligatoire.

Chaque concurrent devra pouvoir être identifié par un **numéro sur la voile** ou un **dossard**.

Les présentes dispositions obligatoires pendant les courses pourront être contrôlées avant le départ et à tout moment de la course.

#### En cas de non-respect de ces règles :

- avant le départ, le comité de course interdira au bateau concerné ou au planchiste de prendre le départ sauf s'il se met en conformité.

- en course, il sera fait application de l'article 6 des présentes Instructions de course (demande d'abandon).

Le concurrent sera alors considéré comme n'ayant pas pris le départ (DNS).

Aucune possibilité de réclamation ne sera admise.

### 2. PROGRAMME DES COURSES

#### **Samedi 27 juin 2026 :**

Dériveurs et catamarans et foileurs : 13 H 00 mise à disposition du comité de course (sur l'eau).

Planches à Voiles : 13 H 00 mise à disposition du comité de course

Heure limite d'arrivée du dernier bateau de chaque groupe : 18 H 00

### 3. LES PARCOURS

#### Dériveurs :

- **Localisation de la zone de course**, rade sud de Marseille entre la digue du port de la Pointe Rouge et La Madrague).
- **Description des parcours dériveur, catamaran et Foileur :**

#### Parcours de type « free start » :

##### Dériveurs dits « Light Kids, light » et « Medium »

- Départ – Marque n°1 (travers au vent) à virer de bord – Arrivée

##### Dériveurs dits « Fast, Super Fast »

- Départ – Marque n°2 (travers au vent) à virer de bord – Arrivée

**Parcours de type raid**, sont décrits ci-après, Ils précisent l'ordre dans lequel les marques doivent être passées ou contournées, le côté requis de chaque marque, ainsi que la longueur approximative du parcours (voir détail sur affichage).

Les parcours sont orientés vers le Sud (Marque de la Pointe Rouge)

Il pourra exister une Marque de dégagement à contourner dans le sens de la première marque.

Le comité de course peut réduire ou annuler à toute marque de parcours.

- **Parcours RAID, 1 tour** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord – Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord - Arrivée

*Distance environ 6,6 Nautiques*

- **Parcours RAID, 2 tours** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord – Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord – Frite jaune (arrivée) à laisser à babord - Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord – Arrivée

*Distance environ 13 Nautiques*

- **Parcours 1** : Départ - Bouée de dégagement éventuelle à laisser à tribord - Marque récif C à laisser à bâbord - Arrivée.

- **Parcours 2** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord - Marque récif D à laisser à tribord - Marque récif C à laisser à tribord - Arrivée.

**Signal identifiant le parcours à effectuer** : affichage du numéro du parcours au tableau sur l'arrière du bateau comité.

Le parcours prévu peut être modifié (réduit) à partir du passage de Marque n°2 (La Madrague) si des instructions sont données par le bateau pointeur (signal sonore et indication sur tableau d'affichage) pour aller à l'arrivée, dans ce cas lettre R sur le pavillon Jaune.

Les courses pourront être au nombre de 3 maximum.

#### **a. Schéma du parcours Affiché au tableau officiel devant l'accueil du club.**

#### **b. Description des marques.**

##### Free start :

Marque de départ : Cylindrique produit laitier

Marque freestart n°1 : Cubique orange

Marque freestart n°2 : Cubique orange

Marque d'arrivée : Frite jaune

**Raid :**

Marque de départ : Cylindrique produit laitier

Marque de dégagement Cubique orange

Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord

Marque Madrague : Tétraédrique jaune

Marque d'arrivée : Frite jaune

**c. Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée**

**Définition de la ligne de départ :**

La ligne départ est matérialisée entre le mat arborant un pavillon orange sur le bateau comité et l'extrémité coté parcours de la marque de départ.

**Définition de la ligne d'arrivée :**

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont définies par le bateau comité arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

**d. Procédure de départ**

**Système de départ des parcours de type raid :**

H-5 signal d'avertissement : pavillon série + 1 signal sonore

H-4 signal préparatoire pavillon P + 1 signal sonore

H-1 affalée pavillon préparatoire + un long signal sonore

H : affalée du pavillon de série + un signal sonore : départ

Un bateau ou une planche qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé comme n'ayant pas pris le départ (DNS).

**Système de départ « free start » :**

Départ libre jusqu'à fermeture de la ligne

**Système de départ PAV :**

Déterminé lors du briefing

**e. Bateaux pointeurs aux marques et aux obstacles – Bateaux de sécurité**

Des bateaux pointeurs et officiel seront positionnés à la balise à la Marque n°2 (La Madrague). Des bateaux pointeurs peuvent aussi être stationnés à proximité des autres marques.

**f. Définition des zones considérées comme des obstacles**

Tous les bateaux pointeurs stationnés à proximité des marques de parcours.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que les parcours jouxtent la zone sud d'accès aux ports de Marseille réglementée dans laquelle la priorité est donnée aux navires à moteur d'une longueur égale ou supérieure à 50 m (ferries). Bien que les marques soient disposées hors de cette zone, les concurrents doivent savoir que si dans leur stratégie de course ils entrent dans cette zone et qu'ils rencontrent ce type de bateaux ils perdent toute priorité et doivent impérativement s'écarter très rapidement de tout navire à moteur empruntant ce chenal.

Les bateaux de l'organisation pourront d'autorité prendre en remorque le concurrent pour l'extraire rapidement de cette zone sans aucune possibilité de réclamation s'agissant d'une disposition de sécurité qui s'impose à tous.

**4. CHANGEMENT DE PARCOURS**

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

**Annulation**

Dans ce cas le pavillon N sera arboré sur un bateau de l'organisation. Dans le cas où l'annulation concerne une seule classe le pavillon N et le pavillon de classe sera arboré sur un bateau de l'organisation.

Le comité pourra annuler le Raid à tout moment (Envoi du pavillon N sur A avec 3 signaux sonores).

Dans tous les cas, les bateaux ou planches devront rentrer immédiatement à la base.

## 5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera à l'ASPTT, les numéros des bateaux disqualifiés (départ prématuré (OCS), parcours, incidents et litiges).

### 5.1 Pénalités

a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,

ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ)

## 6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir immédiatement un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

Demande d'abandon d'un ou de plusieurs équipages par le comité de course.

Pour des raisons de sécurité, le comité de course se réserve la possibilité de demander, à une marque par le personnel du bateau pointeur ou du comité de course, à un (des) concurrent(s) attardé(s) ou estimé(s) ne plus pouvoir poursuivre en sécurité le raid, d'abandonner la course soit en regagnant directement la ligne d'arrivée soit en étant pris en remorque.

## 7. CLASSEMENT

Un classement général au rating sera établi par catégories.

« **Light Kids, light** » (Pico, Laser 4.7, 420 solitaire, Laser Radial)

« **Medium** » : (classification Laser Standard, 420 double, Laser Vago)

« **Fast, Super Fast** » (classification Catamaran, 470, Wingfoil et Windfoil )

Tout concurrent ne pouvant être identifié (n° dossard, n° voile) sera considéré comme n'ayant pas pris le départ et ne participant pas au raid.

## 9. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « La sans Quille » à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation, son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

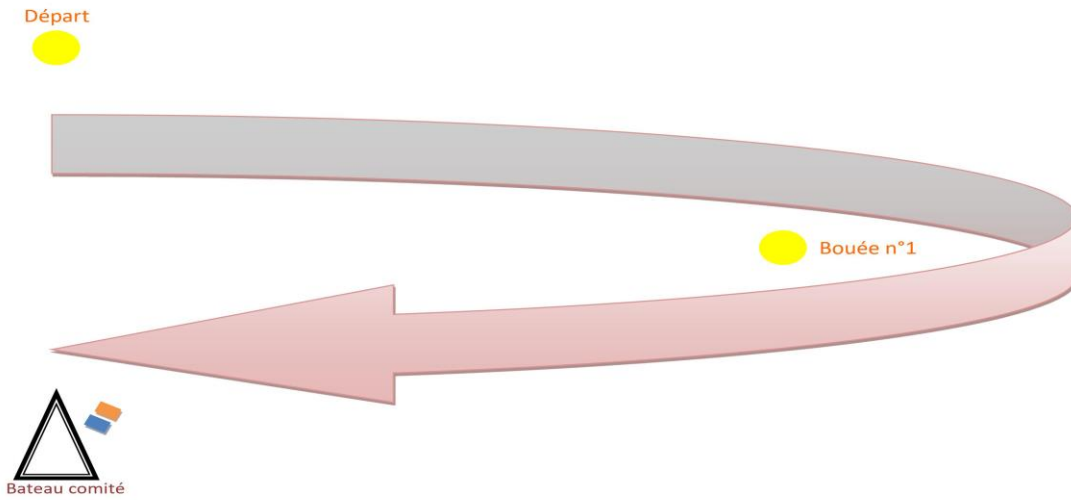
## 10. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel) dans le cadre de la régata aussi bien avant pendant qu'après celle-ci.

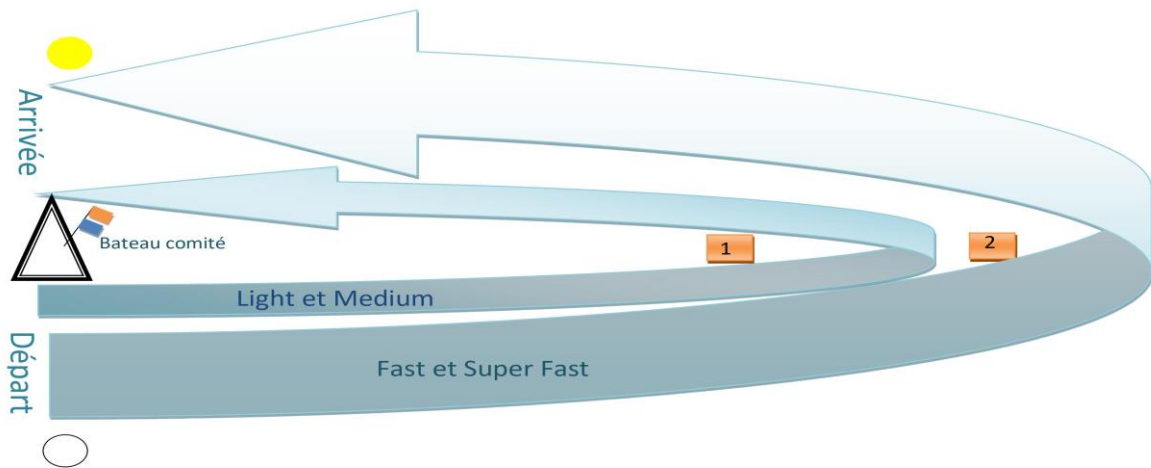
Corps arbitral : Marielle GRIMALDI, Lou ABAD RIEU

ANNEXES :  
Parcours « FREE START »

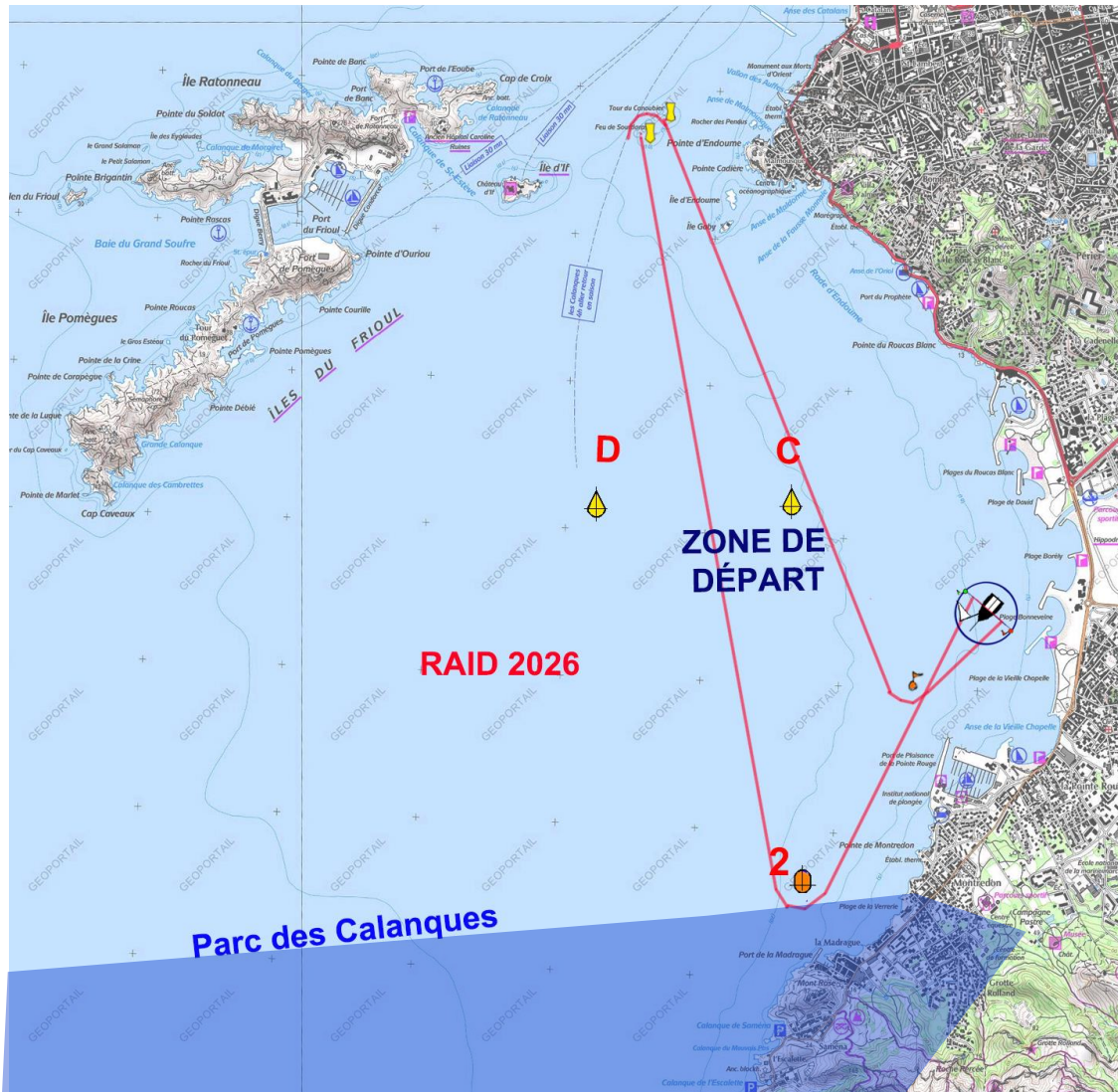
**PARCOURS Planche à Voile**



**PARCOURS « FREE START » DERIVEURS, CATAMARANS, FOILEURS :**



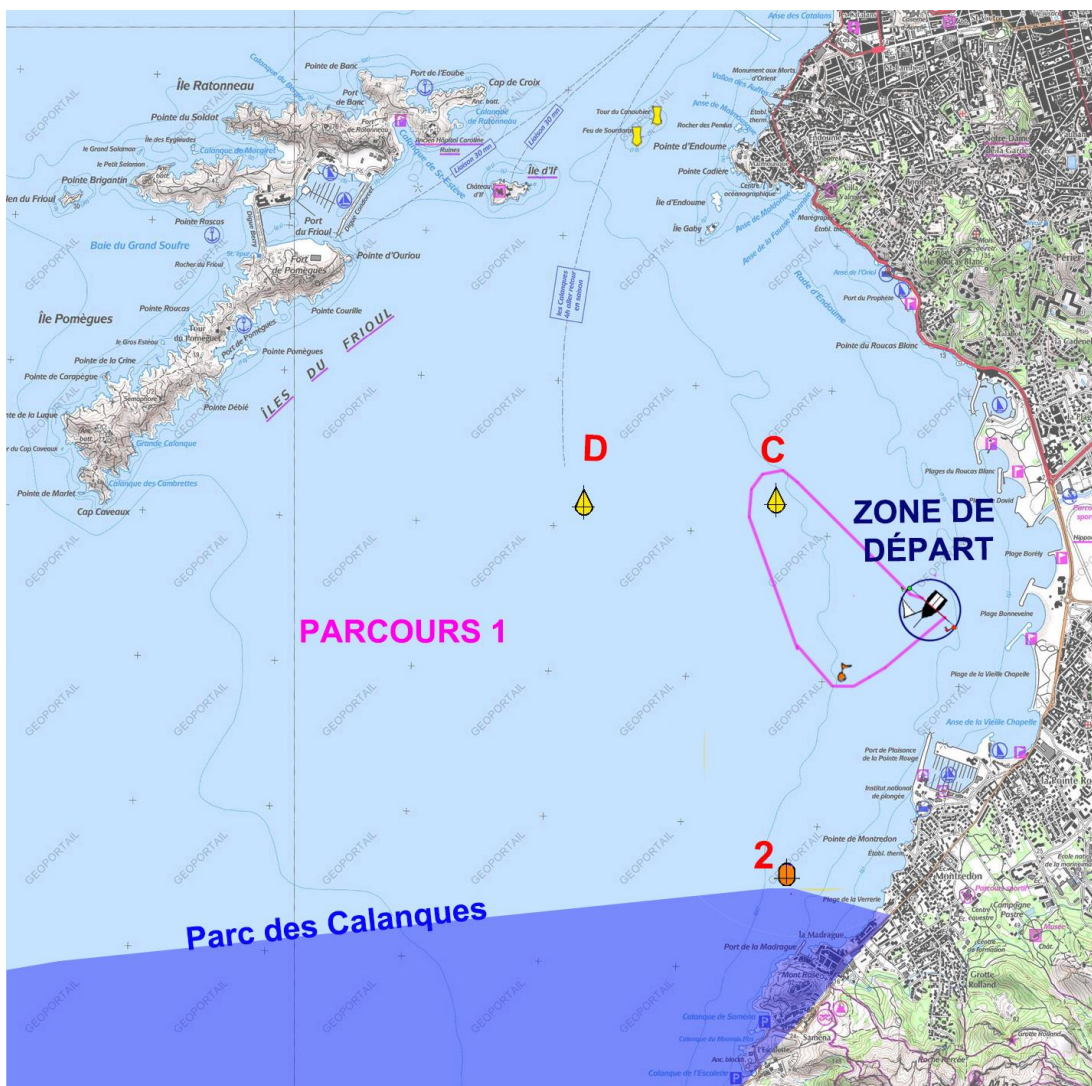
**RAID :**



- **Parcours RAID, 1 tour** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord – Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord - Arrivée  
Distance environ 6,6 Nautiques

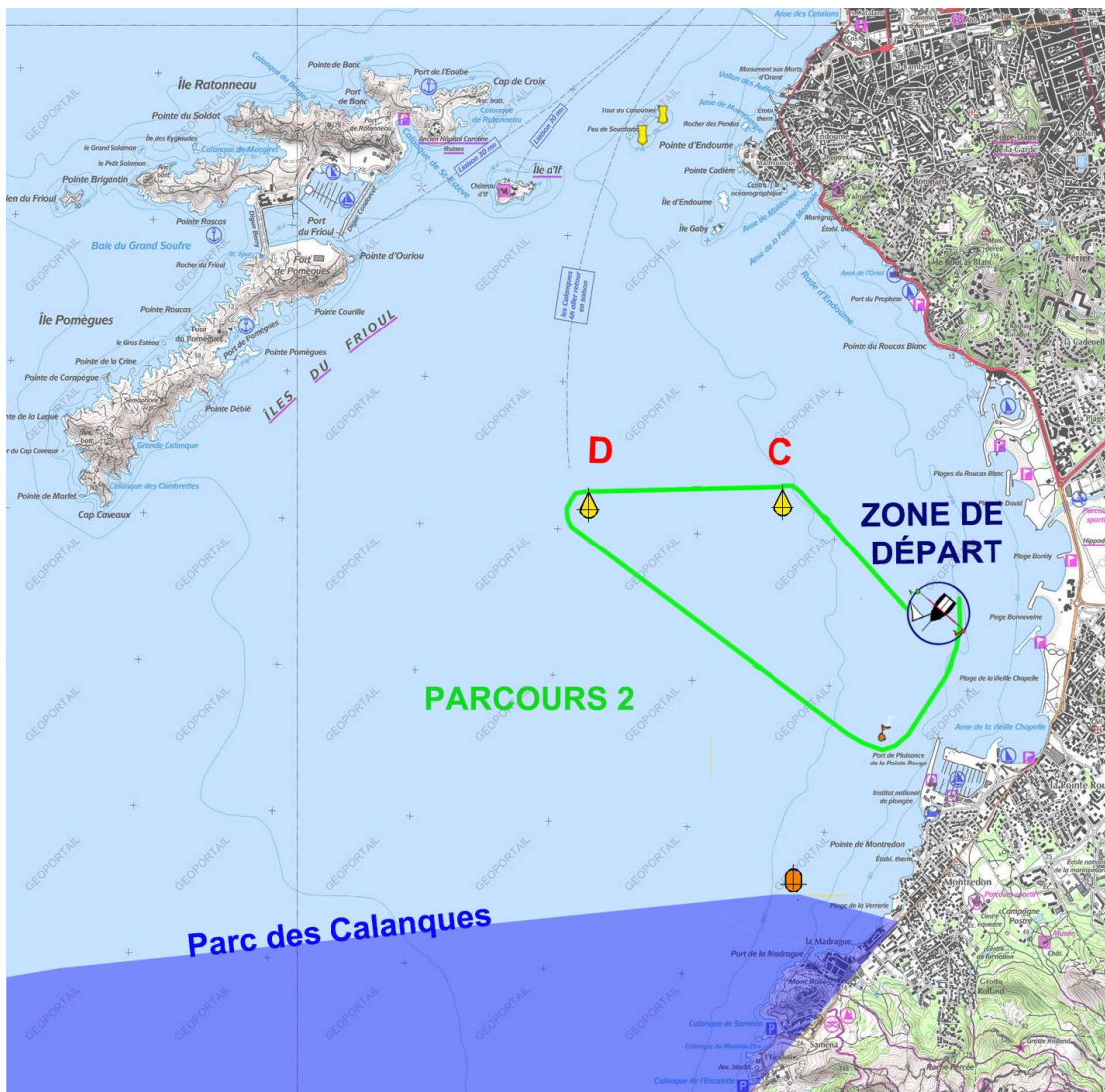
- **Parcours RAID, 2 tours** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord – Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord – Frite jaune (arrivée) à laisser à bâbord - Marque Cardinale ouest « Soudarasse » à laisser à bâbord – Marque Madrague à laisser à bâbord – Arrivée  
Distance environ 13 Nautiques

Parcours 1



- **Parcours 1** : Départ - Bouée de dégagement éventuelle à laisser à tribord - Marque récif C à laisser à bâbord - Arrivée.

PARCOURS 2



- **Parcours 2** : Départ - Bouée de dégagement à laisser à tribord - Marque récif D à laisser à tribord - Marque récif C à laisser à tribord - Arrivée.